

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Colles, résines et peintures pour destruction

Code Eural	080409*
Code déchets	512017

DESCRIPTION

Colles, résines et peintures, conditionnées en fûts de maximum 50 kg.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- Pouvoir calorifique < 24 MJ/kg
- Cl < 1 %, un supplément est facturé en cas de dépassement
- PCB < 50 ppm
- F, Br, I : < 0,1 %
- Mercure < 20 ppm

Conditions générales :

- Pas de produits explosifs (HP1)
- Pas de produits lacrymogènes
- Pas de déchets qui, par réaction entre eux ou en cas d'incinération, peuvent former des mélanges explosifs ou des vapeurs toxiques, ou provoquer des polymérisations
- Pas de matières oxydantes
- Pas de phosphures
- Pas d'aérosols ni de récipients sous pression

Conditions d'emballage :

- Dimensions max. :
 - Hauteur comprise entre 25 et 95 cm
 - Diamètre (diagonale des boîtes) compris entre 20 et 65 cm
- Max. 1 couche de fûts par palette
- Max. 50 kg par fût